

IUT: agir le 18 octobre

La grande misère des Universités est connue, les insuffisances de la loi de programme pour la recherche largement dénoncées. Le projet de budget 2007 ne répond pas davantage aux besoins (*cf. nos analyses sur www.snesup.fr et dans le n° 548 du mensuel LE SNESUP*).

C'est dans ce contexte que les directeurs d'IUT ont appelé à une journée d'action le 18 Octobre.

En cette rentrée, les IUT subissent de plein fouet les effets de la politique gouvernementale en matière de moyens :

- Ø Le ministère ne verse aux instituts qu'une part de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF): 87% en moyenne, 78% pour les plus mal lotis, de la DGF théorique. Ce taux de couverture, en baisse constante depuis 2002, situe maintenant les IUT en mauvaise place dans l'université.
- Ø La part de la DGF dans les budgets des IUT est de plus en plus mince: budgets constitués parfois jusqu'à 50% d'autres financements (diverses actions de formation et contrats), ce qui les rend dépendants, pour leur mission de service public, d'un "marché des formations" et fait peser sur les personnels une charge de travail considérable, non reconnue dans les carrières, s'ajoutant à leurs missions de recherche et d'enseignement. Cela induit aussi des inégalités entre les instituts.

Cela s'inscrit dans le désengagement de l'Etat vis-à-vis des services publics (diminution de 15 000 emplois dans la fonction publique prévue au budget 2007). Celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche est en première ligne: la mauvaise place de la France pour la part du PIB qu'elle y consacre par rapport aux autres pays développés est établie (rapport de l'OCDE).

Permettre à plus de jeunes d'accéder aux études supérieures et d'y réussir, élever le niveau des qualifications sont des nécessités économiques autant que sociales (50% d'une classe d'âge diplômée du supérieur est un objectif ... de la loi Fillon sur l'école!).

Les IUT doivent pouvoir continuer à y jouer leur rôle. Alors que leur efficacité est largement reconnue, que les nouveaux PPN consacrent les objectifs différenciés de leur formation,

- Ø ils sont menacés par la déréglementation instituée avec le LMD : l'élaboration et la mise en place des modules complémentaires sans réel cadrage national risque d'engager dans cette voie un diplôme reconnu dont la valeur serait affaiblie.
- Ø l'insuffisance des postes s'aggrave: depuis 2000, 3,5% d'augmentation des emplois quand l'augmentation des effectifs est de 11%, 5 à 10% des emplois créés en IUT pour des charges d'enseignement de 23% ...
- Ø la mise en place de nouvelles formations, Licences Professionnelles en particulier, sans les moyens qu'il aurait fallu, pèse sur les conditions de travail et d'études, met en cause la qualité des enseignements et les conditions de travail des enseignants (recours à des vacations ou des contrats, à des heures complémentaires s'ajoutant aux charges administratives des enseignants).
- Ø les difficultés à renouveler les plateaux techniques risqueraient de disqualifier la formation.
- Ø L'imputation sur les budgets des établissements des charges sociales des vacataires, sous couvert de LOLF, grève aussi les budgets des IUT, tout comme ceux de l'ensemble des formations professionnelles

Au moment où la question de la finalité professionnelle des formations supérieures est posée, les IUT doivent pouvoir exercer la plénitude de leurs missions; diffuser leur expérience pédagogique en la matière; contribuer à la réduction des inégalités dans l'accès aux études supérieures, à l'aide à la réussite, à une orientation positive et construite par les jeunes. Cela suppose des moyens et de la concertation ...

Nous demandons:

- è un accroissement significatif de la DGF des IUT et son versement intégral aux instituts
- è des créations d'emplois en nombre suffisant, répondant aux besoins des formations et de la recherche
- è la reconnaissance de toutes les tâches des enseignants chercheurs et enseignants, par un tableau national d'équivalence, et dans le déroulement de carrière
Cf. le plan pluriannuel pour l'enseignement supérieur et la recherche proposé par le SNESUP
- è un plan de remise à niveau des plateaux techniques
- è une évaluation largement concertée des PPN dans leur intégralité au terme des 2 premières années de leur mise en oeuvre, devant permettre d'en modifier certains points.

Nous appelons les enseignants du supérieur

- è à participer à la journée du 18 octobre, à y débattre -avec les autres personnels et les étudiants- de l'ensemble des questions pour proposer des choix alternatifs et à alerter médias, élus, ...
- è à rejoindre les syndiqués et les sections syndicales du SNESUP pour inscrire leur action dans la convergence des mobilisations et de la réflexion sur le supérieur et la recherche, pour se donner les moyens de peser face au ministère et de construire des mobilisations pour gagner.